



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 28 août 2020

N° 898



Élections

Le taux d'élues municipales progresse de 2,4 points

Le fichier des élus issus du scrutin municipal, que le ministère de l'Intérieur a mis en ligne, porte sur plus de 512 000 élus. *Maire info* en a réalisé une première analyse dans son édition du 2 juillet 2020. Ainsi, il y a « *une bonne nouvelle* » : lors du mandat 2014-2020, il y avait 40 % de femmes parmi les élus et le taux est passé à 42,2 %.

Maire info remarque que la parité est moins respectée chez les plus jeunes élus (40 % de femmes chez les moins de 20 ans) et chez les plus âgés (33 % de femmes chez les plus de 70 ans). C'est dans la tranche d'âge 30-40 ans que l'on se rapproche le plus de la parité (48 % de femmes). La parité n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 1 000 habitants. De ce fait, les chiffres de la parité y sont tirés vers le bas : dans les communes de moins de 500 habitants, il n'y a que 36 % de femmes élues dans les conseils municipaux ; 40 % dans celles de 501 à 1 000 habitants. Cependant, même dans les communes de plus de 1 000 habitants où les listes paritaires sont obligatoires, il n'y a aucune strate démographique dans laquelle les femmes élues seraient majoritaires. C'est lié au fait que les listes sont composées d'un nombre impair de candidats...

L'âge moyen des élus est de 51,7 ans. Les femmes élues sont un peu plus jeunes que les hommes (50,4 ans, contre 52,7 ans). La tranche d'âge la plus représentée est celle des quarantennaires (25 % du total des élus). *Maire info* montre que c'est dans les grandes villes que les élus municipaux sont les plus jeunes : dans les villes de plus de 100 000 habitants, l'âge moyen est de 48,8 ans, et dans celles de 50 000 à 100 000 habitants, de 50,6 ans. La moyenne d'âge la plus élevée se trouve chez les élus des communes de 3 500 à 5 000 habitants (52,8 ans). Dans les communes de moins de 1 000 habitants, la moyenne d'âge est de 51,2 ans.

À juste titre, *Maire info* souligne également que 80 % des élus municipaux appartiennent à des communes de moins de 3 500 habitants ; le taux est de 56 % si l'on retient les communes de moins de 1 000 habitants ; 36 % avec les seules communes de moins de 500 habitants. À l'autre extrémité, seuls 1,5 % des conseillers municipaux siègent dans une ville de plus de 50 000 habitants. Pour *Maire info*, c'est l'occasion de rappeler que « *les élus des grandes villes, qui bénéficient souvent d'un affichage médiatique bien plus important, ne représentent qu'une infime minorité des élus du pays* »...



Écologie

L'Europe s'engage pour l'environnement en Mayenne

Le parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine, les groupes scolaires de Louverné et Changé, la résidence Pasteur à Craon, la bibliothèque de Saint-Loup-du-Dorat, la mairie de Courcité, le collège Jacques-Monod à Laval... Quel est le point commun entre tous ces lieux, interroge la Maison de l'Europe dans son bulletin d'information de juillet 2020 ?

La Maison de l'Europe précise que tous ont été subventionnés par l'Union européenne, via le Feder (Fonds européen de développement régional), dans un but écologique. L'association – Centre d'Information Europe Direct – s'est employée à réaliser une carte des projets verts financés par l'Europe dans le département.

Carte sur le site Internet : <http://maison-europe-mayenne.eu/lue-sengagement-pour-lenvironnement-en-mayenne/>



La Maison de l'Europe en Mayenne - Europe Direct
38, rue Noémie-Hamard - 53000 Laval
Tél. 02 43 91 02 67
Mél. info@maison-europe-mayenne.eu
Site Internet : <http://maison-europe-mayenne.eu/>



Gleam : bientôt 25 ans !

Dans son deuxième bulletin (avril, mai, juin 2020, 2 pages), le Groupement local d'employeurs d'agents de médiation (Gleam) – qui va fêter en 2021 ses 25 ans – dresse un bilan de 2019. L'activité de médiation directe représente près de 17 900 heures sur l'année. Le Gleam note une très forte diminution du temps consacré au projet professionnel des agents (161 heures). C'est lié, d'une part à une conjoncture socio-économique locale favorable à l'emploi et, d'autre part, à l'« optimisation du processus d'accompagnement individuel des agents mis en place fin 2018 ».

Le Gleam a employé 34 salariés différents sur l'année 2019, avec un turnover « très important au sein de

l'équipe » : 17 recrutements et 18 sorties (dont 83 % de sorties dites « positives »). Près de la moitié des salariés (16) l'ont été dans le cadre d'un Parcours emploi compétences (PEC). L'âge moyen des salariés est de 33,5 ans en 2019. L'augmentation de cet âge moyen est liée au recours à des dispositifs favorisant « la réorientation des demandeurs d'emploi ayant déjà vécu une ou plusieurs expériences professionnelles (donc potentiellement plus âgés) ».

Gleam : Maison de quartier de Saint-Nicolas, 104 boulevard Brune, à Laval. Tél. 02 43 56 62 32. Mél. accueil@gleam53.fr



Emploi

Fonction publique de l'État (FPE) en 2018 2 573 euros nets par mois en moyenne

Environ 2,2 millions d'agents civils, fin 2018, travaillent dans la fonction publique de l'État (FPE) ⁽¹⁾. Hors apprentis, cela représente 2,0 millions d'équivalents temps plein (EQTP). Près des trois quarts des agents sont fonctionnaires (73,6 %). Les non-fonctionnaires regroupent, entre autres, les contractuels, les bénéficiaires de contrats aidés, les enseignants des établissements privés sous contrat.

En 2018, un salarié de la FPE a perçu en moyenne 2 573 euros nets par mois sur la base d'un EQTP. En euros courants, entre 2017 et 2018, le salaire net moyen a augmenté de 0,6 % (tous statuts confondus). Par contre, le regain de l'inflation en 2018 (+ 1,9 %) entraîne une baisse de 1,2 % du salaire net moyen en euros constants (c'est-à-dire corrigé de l'inflation), après une hausse de 1,0 % en 2017 (+ 1,0 % également pour l'inflation).

Le salaire en EQTP des seuls fonctionnaires s'élève à 2 744 euros nets en moyenne par mois. C'est 11 euros de plus qu'en 2017, mais cela correspond, cependant, à une

baisse de 1,4 % en euros constants par rapport à l'année précédente. Deux tiers des fonctionnaires de la FPE (66 %) appartiennent à la catégorie A pour laquelle le salaire net moyen mensuel s'élève à 2 988 euros en 2018 (- 1,4 % en euros constants). La catégorie B regroupe 19 % des fonctionnaires ; leur salaire net moyen mensuel est de 2 456 euros (- 2,0 %). Enfin, 14 % relèvent de la catégorie C avec un salaire de 1 997 euros (- 1,4 %). Les non-fonctionnaires perçoivent en moyenne 2 094 euros nets par mois en 2018 (- 0,6 %).

Le salaire net médian, qui partage les salariés de la FPE en deux groupes d'effectifs égaux, s'élève à 2 378 euros par mois en EQTP (+ 10 euros par rapport à 2017 ; - 1,4 % en euros constants). Les 10 % de salariés (en EQTP) les moins bien rémunérés perçoivent au plus 1 538 euros nets par mois, et les 10 % les mieux rémunérés, plus de 3 704 euros. Par ailleurs, les auteurs montrent qu'à profil identique, les femmes perçoivent en moyenne 3,0 % de moins que les hommes.

La pensée
hebdomadaire

« À vouloir faire du chiffre à tout prix et quelles qu'en puissent être les conséquences humaines, on en vient à vider bien des garanties juridiques de leur potentiel protecteur. Le pape François a bien raison de continuer d'exhorter États et sociétés à "accorder une attention particulière à l'étranger". »

Jacques Le Goff, professeur émérite des Universités, « Justice pour les migrants » (point de vue), *Ouest-France* du 7 octobre 2019.

(1) – Romain Bour (Insee) et Fanny Godet (Direction générale de l'administration et de la fonction publique), « Les salaires dans la fonction publique de l'État – En 2018, tous statuts civils confondus, le salaire net moyen baisse de 1,2 % en euros constants », *Insee Première* n° 1810 de juillet 2020 (4 p.). Les militaires et les apprentis sont exclus du champ de cette étude.